Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20261117-D17112026189DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept novembre deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 10 novembre 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DROUILLÉ Jérémie, DUPUIS Arnaud, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STÉPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur CHOUBRAC Damien (procuration à Madame BODIN Lucie), Madame COLOMBEAU Estelle, Monsieur GUÉNY Cyril (procuration à Monsieur Arnaud DUPUIS), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Monsieur Alain ROUSSELOT), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à QUIVIGER Eric).

ABSENTE NON EXCUSÉE : Madame PICOT Sonia

SECRÉTAIRE : Madame de la VERGNE Aude

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : SUBVENTION CASTEL ART COM - ANIMATION DE NOËL

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20261117-D17112026189DE-DE

Délibération N°2026/189 du Conseil Municipal du 17 novembre 2026
Publiée le 18 novembre 2026

SUBVENTION CASTEL ART COM - ANIMATION DE NOËL

La commune participe à l'organisation de l'événement « Noël en fête », coorganisé avec l'association « Castel Art Com », notamment par la prise en charge de l'animation.

Pour l'édition 2026, l'association souhaite proposer une prestation plus importante et plus onéreuse, en complétant le budget prévu à cet effet par la commune.
Afin de simplifier les modalités de règlement, il est proposé de verser à l'association une subvention de projet de 1 200 €, correspondant à l'enveloppe déjà prévue au budget communal.

Cette attribution n'entraîne donc aucun coût supplémentaire pour la commune.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention de 1 200 € à l'association Castel Art Com pour l'animation de « Noël en fête » 2026, sur présentation des factures acquittées correspondant à la prestation.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de projet de 1 200 € à l'association Castel Art Com,

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Aude de la VERGNE

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0